



---

## DELIBERATION N° 118/2019/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU JEUDI 11 JUILLET 2019 A 09H00  
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

---

**PORTANT APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PRINCIPE DE PARTENARIAT TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA CACL AU PROJET DE THESE D'HYDROGEOLOGIE DES AQUIFERES FRACTURES DE GUYANE DANS LE CADRE DE LA BOURSE CIFRE 2018-2022**

Nombre de Conseillers en exercice : 30  
Nombre de Conseillers Présents : 17  
Nombre de Procuracy : 1  
Date de convocation : mercredi 3 juillet 2019

Nombre de suffrages exprimés : 18  
Vote :  
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

**L'an deux mille dix-neuf, le jeudi onze juillet à neuf heures, les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une Assemblée Plénière, à la salle de délibération « Danielle BREVET » au siège social de la CACL, sous la présidence de Madame Marie-Laure PHINÉRA-HORTH.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Marie-Laure PHINÉRA-HORTH, Présidente - Patrick LECANTE, 1<sup>er</sup> Vice-Président - Gilles ADELSON, 2<sup>ème</sup> Vice-Président - Raphaël RABORD, 4<sup>ème</sup> Vice-Président - Serge BAFU, 6<sup>ème</sup> Vice-Président - Jean GANTY 1<sup>er</sup> Membre du Bureau - Nestor GOVINDIN, 2<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Monique AZER, 3<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Roland LEANDRE, Conseiller Communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Claude MORTIN, Conseiller Communautaire - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire -

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES** : Roger ARON, 5<sup>ème</sup> Vice-Président - Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire → **Procuration** à Farah KHAN - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Thierry LEMKI, Conseiller communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller Communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

**ÉTAIENT ABSENTS** : Claude PLENET, Conseiller communautaire - David RICHE 3<sup>ème</sup> Vice-Président - Jean-Pierre THEODORE ROUMILLAC, Conseiller communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Monique AZER

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

**Vu** la délibération N° 117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Entendu** l'avis favorable de la Commission « Eau Potable » du Vendredi 06 juillet 2019 ;

**Entendu** l'avis favorable de la Commission « Finances » du mardi 10 juillet 2019 ;

**Entendu** l'avis favorable du Bureau du mardi 10 juillet 2019 ;

**Entendu** le **Rapport N° 118/2019/CACL** relatif à l'approbation du principe de partenariat technique et financier de la CACL au projet de thèse d'hydrogéologie des aquifères fracturés de Guyane dans le cadre de la bourse CIFRE 2018-2022.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Après en avoir délibéré :**

**DONNE ACTE** à la Présidente de son **Rapport N° 118/2019/CACL** relatif à l'approbation du principe de partenariat technique et financier de la CACL au projet de thèse d'hydrogéologie des aquifères fracturés de Guyane dans le cadre de la bourse CIFRE 2018-2022.

**APPROUVE** le principe de partenariat technique et financier de la CACL au projet de thèse d'hydrogéologie des aquifères fracturés de Guyane dans le cadre de la bourse CIFRE 2018-2022.

**APPROUVE** la modification du plan de financement prévisionnel du Programme de recherche réparti comme suit sur une période de 3 ans :

Partenaires	Investissement souhaité	Part
CACL	90 000 €	24 %
BRGM	162 400 €	44 %
ANRT (BOURSE CIFRE)	42 000 €	11 %
DEAL	33 000 €	9 %
OEG	44 600 €	12 %
<b>Total</b>	<b>372 000 €</b>	<b>100 %</b>

Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20190711-118-2019AP-  
CACL-DE  
Date de télétransmission : 26/07/2019  
Date de réception préfecture : 26/07/2019

**AUTORISE** la Présidente à solliciter les différents partenaires institutionnels, pour le financement de ces opérations et études et à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

**AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de ces études, et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le jeudi 11 juillet 2019

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**  
LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL  
**Marie-Laure PHINERA-HORTH**

